



## Soutiens aux porteurs de projets

Dans le cadre de sa politique ENS, le Conseil départemental de la Meuse a validé un règlement d'aide dédié à l'accompagnement des porteurs de projets sur les ENS. Un appui technique à la définition et à la mise en œuvre d'actions leur est également offert.

Publié le 08 mars 2022

Chaque année depuis 2015, le Département édite aussi le **calendrier des sorties nature en Meuse** recensant toutes les visites « grand public » organisées sur les ENS.

Outre l'aide accordée aux collectivités et aux structures naturalistes dans le cadre de la politique départementale des Espaces Naturels Sensibles **le Département soutient les associations** qui œuvrent en faveur de l'éducation à l'environnement et au développement durable dans la Meuse. Ce partenariat se formalise par la signature de conventions annuelles de financement et par le versement d'une subvention départementale.

### TRANSITION ÉCOLOGIQUE

#### Espaces Naturels Sensibles de la Meuse

##### Pour qui ?

Collectivité, Association, Particulier

##### Pour quoi ?

Accompagner techniquement et soutenir financièrement les porteurs de projets dans leurs démarches de connaissance, de protection, de gestion et de valorisation des Espaces Naturels Sensibles de la Meuse.



#### DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55